



**Réunion du 05 Février 2022**

**Présents** : SENTEIN Jean-Marc – GIUSEPPIN Richard – MARSENGO Patrick – REAVAILLE Geneviève – AGASSE Jean-Louis – BAYOD Nicolas – TREBOUTE René – ARNAUD Marie Loup – MANAS Manuel – GALINIER Gilles – HUART Philippe – BONNET Jean-Pierre – BENECH David – DHALLUIN Jonathan - DA COSTA Yves.

**Excusés** : CHABAN Faïza - CALVET Yann - DIAS MARTINS Luis Miguel - SANSUS Isabelle - ELBOUROUMI Rachid - GHAZOUANI Moudher - THERON Jean-Luc - BLAISE Sylvain - DUBOIS Fabrice - REY Patrice - SERE Claude.

**En visioconférence** : HUART Philippe et OUVRIER Pierrette.

**Invités** : FEVRE Loïc, DESPEYROUX Pascal, CALINSKI Gilles. (En visio GALEY Mathieu).

***Le Comité est présidé par Jean-Marc SENTEIN.***

Le Président ouvre la séance de ce Comité Directeur à 10h00 et donne la parole au Secrétaire Général qui présente l'ordre du jour et remercie les personnes présentes (élus et salariés).

**APPROBATION DU PV DU CODIR DU 15/11/21**

Le PV est adopté à l'unanimité en incluant la modification dans la composition des ententes du CAGIRE à savoir :

- Entente U13 : JF DU CAGIRE, ENCAUSSE, MONTASTRUC, MONTESPAN, ESTADENS, VALENTINE, PIOC et MIRAMONT.
- Entente U11 : JF DU CAGIRE, ENCAUSSE, MONTASTRUC, MONTESPAN, ESTADENS, VALENTINE, PIOC et MIRAMONT.
- Entente U9 : JF DU CAGIRE, ENCAUSSE, MONTASTRUC, MONTESPAN, ESTADENS, VALENTINE, PIOC et MIRAMONT.
- Entente U7 : JF DU CAGIRE, VALENTINE, PIOC et MIRAMONT.

## **INFORMATIONS D'ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT**

- Le Président nous informe qu'une date a été retenue (weekend du 2/3 Avril) pour les finales PITCH. Le club de CASTANET s'est positionné pour accueillir cette manifestation.

- Le Président informe les membres du Comité Directeur que des rendez-vous ont été pris pour la prospection en vue d'un éventuel déménagement de notre siège de St Jean dans le courant de notre mandature. Cette information ayant déjà été donnée lors du Bureau Directeur du 26 août 2021.

Les villes de **MURET**, **CUGNAUX** et **LABEGE** se sont positionnées afin de nous proposer des terrains pouvant recevoir notre structure. Une aire de jeu (terrain de foot herbé ou synthétique, voir gymnase) proche du futur bâtiment, sont souhaités et influera sur la décision, tout comme le mode de financement.

L'avancée de ces divers projets seront présentés aux salariés et à l'ordre du jour de notre prochain CSE.

Bien évidemment, seul le résultat du vote des clubs sur le choix d'un des projets lors d'une future assemblée générale (après une présentation) permettra la réalisation d'un de ces projets.

Les ventes de St Jean et de St Gaudens, tout en gardant une antenne pour le Sud du Département (Comminges), les subventions extérieures (FFF, Région, Département) et un financement bancaire en cas de besoin, permettront de réaliser au mieux l'opération. L'objectif étant de ne pas trop toucher à nos fonds propres.

Le District a engagé des discussions avec un développeur d'application mobile pour apporter un service supplémentaire aux clubs en prenant notamment en compte un bouton d'urgence en cas d'incidents sur une manifestation (matches, plateaux, tournois...). Cette prestation pourrait aider à la gestion des reports de rencontre, des arrêtés municipaux, des forfaits mais aussi les Présidents de clubs en cas de besoin exceptionnel.

Ce lundi 31 janvier a eu lieu à notre siège à ST JEAN, la remise des LABELS en présence des représentants du Crédit Agricole et de la MAIRIE de TOULOUSE. Cette soirée a permis de récompenser une trentaine de clubs et de renouveler officiellement notre partenariat avec le Crédit Agricole pour la saison en cours et les deux prochaines.

Le District Haute-Garonne de Football va formuler un vœu à la Fédération Française de Football, concernant les groupements et les fusions en cours de saison, pour les clubs concernés par des éventuelles montées.

## **PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES**

Le pass-vaccinal reste à ce jour obligatoire. Les buvettes seront de nouveau admises à partir du 16 Février 2022.

Tout club ayant 4 cas avérés de COVID devra informer le District Haute-Garonne de Football afin de reporter les matchs (l'envoi des tests reste obligatoire).

Le District restera attentif à l'appartenance des joueurs positifs à l'équipe concernée par le report

## **PROJET CLIP VIDEO « TOUCHE PAS A MON FOOT »**

Une première réunion a eu lieu dans nos locaux avec une société de réalisation afin de monter un cahier de charges pour la création de ce clip vidéo que nous voulons mettre en œuvre afin de sensibiliser tous les acteurs du football et la « périphérie » du rectangle vert.

Des acteurs, enfants, éducateurs et parents seront sélectionnés et les installations du club de EAUNES/LABARTHE ont été retenues (labellisé chez les garçons et les filles). Nous les remercions pour leur engagement.

La création de « chasubles verts » est retenue pour différencier les futurs responsables que nous souhaitons proposer dans tous les clubs. Cette dotation à l'effigie de l'opération pourrait être distribuée lors de notre Assemblée Générale d'été.

Le coût total de l'opération s'élève à : 5000€ (2500€+2500€) avec des demandes de subventions en cours.

## **DEMANDE DE DEROGATION DU CLUB DE MIRAMONT**

Le club de MIRAMONT a adressé une demande de dérogation aux obligations d'équipes de jeunes en prévision d'une éventuelle accession à la fin de la saison 2021/2022, en raison des difficultés liées au contexte pandémique.

Depuis ce courrier, la situation du club en nombre de licence jeune ayant évoluée, cette demande de dérogation est devenue nulle et non avenue.

## **DEROGATION A LA DATE DU 31.01.2022 POUR REGULARISER LA SITUATION DES CLUBS D1 ET D2 AUX REGARD DES OBLIGATIONS DES EDUCATEURS EN MATIERE DE DIPLOME (art 13 des Rgx du District).**

Les clubs disputant les championnats séniors Départemental 1 ou Départemental 2 du district sont tenus de disposer d'un éducateur titulaire du diplôme « animateur séniors » ou CFF3 pour encadrer l'équipe concernée.

Les clubs non en règle avec cette disposition ont jusqu'au 31 Janvier pour régulariser leur situation.

Le contexte sanitaire a obligé le District Haute-Garonne de football à suspendre la mise en place des formations d'éducateurs et des certifications.

Les clubs n'ayant de fait aucune possibilité de date pour se mettre en conformité, le Comité vote à l'unanimité le décalage de cette date butoir au 30 avril pour cette saison 2021-2022.

## **ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE**

Les statuts du District Haute-Garonne de football n'étant plus en adéquation depuis quelques années avec les textes de la Ligue de Football d'Occitanie et de la Fédération Française de Football, notre délégation des représentants des clubs du District n'est plus convoquée aux Assemblées Générales de la Ligue de Football d'Occitanie. Une mise à jour de nos statuts sera proposée à notre plus proche Assemblée Générale.

## **GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MODIFICATIONS STATUTAIRES ET REGLEMENTAIRES**

Un groupe de travail s'est réuni pour proposer plusieurs modifications statutaires en prévision de l'Assemblée Générale de fin de saison. Les axes de travail abordés sont

- Ajustement de la composition du Comité de direction et de son bureau.
- Modification du règlement du carton blanc.
- Automatisation de la gestion des forfaits.
- Possibilité d'inversion des rencontres sur arrêté municipal prolongé
- Possibilité de changement de terrain sans accord du club adverse.
- Se mettre en conformité avec les Statuts de la FFF

Des propositions de texte seront formulées pour un prochain Comité de direction avant d'être présentées aux représentants des clubs.

## **PRÉCISION « art 6 et 7 » DU REGLEMENT DES CHAMPIONNATS SENIORS**

Une ambiguïté existe entre nos articles 6 et 7 du règlement des championnats Séniors et le graphique des compétitions dans notre RIO.

Le Comité de direction souhaite clarifier les choses : le premier de chaque poule de D5 montera en D4 pour la saison 2022/2023.

## **ORGANISATION DES JOURNÉES NATIONALES DES DÉBUTANTS ET DES FINALES DÉPARTEMENTALES PITCH**

Le Président du Foot Animation nous informe qu'une date a été retenue (weekend du 2/3 Avril) pour les finales PITCH. Le club de CASTANET s'est positionné pour accueillir cette manifestation. 16 équipes garçons et 12 équipes filles seront présentes.

Pour ces journées, la présence de bénévoles est impérative.

Concernant les **Journées Nationales des Débutants**, la commission souhaite organiser cette manifestation sur 2 sites différents (nord et sud).

Une proposition d'organisation sera proposée ultérieurement.

### **VALORISATION DE NOS CHAMPIONNATS 2021-2022**

Une réflexion sur la dotation à attribuer aux vainqueurs de nos championnats (ballons, bagageries, bons d'achats, maillots etc....) doit être menée. La commission achat formulera des propositions pour le prochain Comité de direction.

Par le passé, des maillots aux couleurs des clubs étaient offerts ainsi qu'une coupe et fanion.

### **SITUATION DES CLUBS FOOT LOISIRS**

Pour donner suite aux 2 courriers envoyés et aux relances faites par téléphone, avec une date butoir au 31/01/2022, il est acté de retirer de nos calendriers les clubs n'ayant pas suffisamment de joueurs licenciés pour présenter une équipe sur les rencontres.

- 581552 Foot Loisirs Potes
- 537945 Ranguel
- 582489 Toulouse US
- 842260 Pompiers Auterive
- 847222 Comtes De Negret
- 547398 Granague
- 849146 Chaussland

Un courrier leurs parviendra ainsi qu'aux propriétaires des installations qu'ils utilisent.

### **VALIDATION DES MEMBRES DE COMMISSIONS**

Les nouveaux membres sont votés à l'unanimité :

- M. FORTUNY (DELEGUE)
- M. BARTISSOL (DELEGUE)
- M. DUPRAT (OBSERVATEUR CDA)
- M. GARCIA (TECHNIQUE)

## **VALIDATION DES ENTENTES**

L'entente JET / RODEO féminine est validée à la majorité.

La commission statuts et règlements opérera un contrôle en fin de saison sur les conditions et modalités des ententes au regard des obligations des clubs en équipes de jeunes.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

La commission des tournois nous propose un nouveau formulaire qui sera mis en ligne sur le site afin d'enregistrer les tournois à venir.

La commission valorisation des récompenses nous informe que le quota pour la journée des bénévoles à Clairefontaine est passé à 5.

Pour le challenge MDS, 9 candidats ont été retenus.

La remise des récompenses pourrait être organisée de façon différente que les années précédentes. Diverses propositions sont à l'étude.

Fin de la séance à 12h30.

**Le Président,  
Jean-Marc SENTEIN**

**Le Secrétaire Général,  
MARSENGO Patrick**